

Des voleurs ont dévalisé une maison de commerce

Ils ont fracturé le coffre-fort et emporté cent mille francs

Paris, 27. — Cette nuit un vol avec effraction a été commis dans le bureau, 39, Butte de la Loire, d'une maison de commerce.

Le coffre-fort placé dans le bureau central a été ouvert avec un chalumeau et une somme de 100.000 francs environ a été emportée.

D'après les premières constatations, les malfaiteurs qui devaient être au nombre de quatre, ont d'abord pénétré dans un magasin de vins dont la porte était ouverte.

Ils ont ramené ensuite les graniers et ont fracturé une porte donnant sur une cour et ont pénétré par les bureaux.

Une lame de verre d'un plafond vitré a été enlevée et les malfaiteurs ont pu ainsi s'introduire dans le bureau même où se trouvaient les coffres-forts.

Ils ont dû sortir par une porte donnant, Butte de la Loire, qu'ils avaient fracturée, pensant pouvoir entrer par cette porte.

Le bouchon d'air d'une bouteille d'air comprimé a été trouvé sur place.

Le service d'anthropométrie et le service d'identité judiciaire se sont rendus sur les lieux.

La Chambre a discuté de l'équilibre du Budget

Elle a entendu les déclarations de M. Loucheur, député du Nord

L'ordre du jour de la Chambre appelle hier la suite de la discussion des propositions destinées à équilibrer le budget.

M. DE TINGUY DU PRUNET critique longuement le projet du double décime proposé par le ministre des Finances et repoussé par la Commission.

M. LOUCHEUR, député du Nord, déclara que socialement, l'impôt sur le revenu devait être progressif et qu'il ne pouvait l'être tant que la perception n'était pas assurée avec justice.

L'orateur affirma que les exposés de MM. BOKANOWSKI et HERRIOT avaient soulevé une vive émotion parmi la Chambre. Trop de valeurs mobilières, dit-il, échappaient à l'impôt et cela est d'autant plus grave que ces valeurs qui représentaient environ 120 milliards avant guerre, en représentent aujourd'hui 300.

Le député du Nord préconisa lui aussi, le contrôle de la déclaration par les signes extérieurs et repoussa le système du carnet de coupons proposé par la Commission, qui aurait pour résultat d'exonérer de l'impôt sur les revenus une quantité considérable de porteurs de titres.

Avantages aux titres nominatifs

Le député du Nord préconisa lui aussi, le contrôle de la déclaration par les signes extérieurs et repoussa le système du carnet de coupons proposé par la Commission, qui aurait pour résultat d'exonérer de l'impôt sur les revenus une quantité considérable de porteurs de titres.

Le député du Nord préconisa lui aussi, le contrôle de la déclaration par les signes extérieurs et repoussa le système du carnet de coupons proposé par la Commission, qui aurait pour résultat d'exonérer de l'impôt sur les revenus une quantité considérable de porteurs de titres.

Un projet d'emprunt de M. Loucheur

M. LOUCHEUR se déclara partisan d'un emprunt du type 3 % avec beaucoup de lots et reprise au pair pour le paiement des taxes successoriales.

L'orateur traita également la question du taux d'intérêt des bons du Trésor pour établir qu'il est inutile d'élever ce taux puisque la clientèle du Ministère des Finances ne peut pas varier.

M. Loucheur est au demeurant, sur ce point de l'avis de M. TARDIEU. Il pense que la variation du change ne tient pas aux considérations budgétaires.

Le député du Nord conclut en disant qu'il n'était pas de ceux qui avaient poussé le Gouvernement à certaines opérations, mais, qui par leur insistance ont elles-mêmes facilité le succès de la politique française.

La discussion se poursuivra jeudi.

Séance cet après-midi, pour recevoir les douzièmes votés par le Sénat.

Pupilles de la Nation

Contratant l'avis précédemment donné le détail d'inscription à la Préfecture, pour l'examen d'aptitude aux bourses d'enseignement secondaire, est fixé au 31 mars et non pas au 28 février.

Les Dramas conjugaux

Une mère de 7 enfants a abattu son mari à coups de revolver

Paris, 27. — Un pénible drame de famille a pour théâtre la petite ville de Clamart. Lasse des mauvais traitements que lui infligeait son mari, une femme a abattu celui-ci à coups de revolver.

Mère de sept enfants, Alice Michaut, 42 ans, marchande ambulante, habitait Vanves avec son mari du même âge qu'elle.

Ce dernier, alcoolique et brutal faisait à sa femme des scènes fréquentes dont la violence n'avait pas été à un seul moment maintenues l'attention des voisins.

Mme Michaut, à la suite de scènes plus violentes encore qui eurent lieu récemment, avait résolu de quitter le domicile conjugal et de se réfugier à Clamart, chez des parents dont elle implorerait la protection. Elle mit ce projet à exécution.

A bout portant

Après avoir vainement tenté de ramener sa femme à Vanves, François Michaut se rendit lundi vers 19 heures, à Clamart et réussit à obtenir de la fugitive une entrevue; mais celle-ci refusa obstinément de reprendre la vie commune et consentit seulement à accompagner son mari dans une courte promenade.

En chemin une nouvelle et véhémente querelle naquit; et comme François Michaut se fâcha, celle-ci affola tira sur lui à bout portant plusieurs coups de revolver. L'homme tombe éussité tué sur le coup.

Quant à la meurtrière, elle se laissa docilement arrêter par des passants, auxquels des agents vinrent se joindre.

Léon ESCOFFIER dépose une proposition tendant à modifier la loi sur les accidents de travail

LE SALAIRE DE BASE DES OUVRIERS DE MOINS DE 16 ANS DOIT ÊTRE CELUI DES OUVRIERS VALIDES ET MAJEURS DE LA MEME CATEGORIE.

(De notre rédaction parisienne)

Paris, 27. — Léon Escoffier vient de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à modifier l'art. 8 de la loi sur les accidents de travail. Dans son exposé du motif, Escoffier s'exprime ainsi :

« Aux termes de l'art. 8 de la loi du 9 avril 1898, l'ouvrier de moins de 16 ans ou l'apprenti victime d'un accident de travail voit l'indemnité qui lui est accordée calculée sur un salaire de base qui ne doit pas être inférieur au salaire le plus bas des ouvriers valides de la même catégorie occupés dans l'entreprise.

Ce texte, malgré le sens très net qui lui a été donné lors des travaux préparatoires, ainsi que le prouve le rapport de M. Ducreux, est appliqué aujourd'hui par la jurisprudence d'une façon souvent arbitraire. Il semblerait donc qu'il y ait lieu de préciser notamment la pensée du législateur de 1898 et de modifier le texte de l'art. 8 du paragraphe 1 de la façon suivante :

« Art. 8. Parag. 1er. — Le salaire qui servira de base à la fixation de l'indemnité allouée à l'ouvrier âgé de moins de 16 ans, victime d'un accident de travail ne sera pas inférieur au salaire le plus bas des ouvriers valides et majeurs de la même catégorie occupés dans l'entreprise.

Le salaire qui servira de base à la fixation de l'indemnité allouée à l'apprenti victime d'un accident de travail ne sera pas inférieur au salaire le plus bas des ouvriers valides de la même catégorie occupés dans l'entreprise.

L'ancien ministre se livra à de longues considérations pour établir que la circulation de la richesse en France ne varie pas sensiblement et que, emprunts ou loteries, ne changent guère cette circulation, sauf pour les intérêts.

Un projet d'emprunt de M. Loucheur

M. LOUCHEUR se déclara partisan d'un emprunt du type 3 % avec beaucoup de lots et reprise au pair pour le paiement des taxes successoriales.

L'orateur traita également la question du taux d'intérêt des bons du Trésor pour établir qu'il est inutile d'élever ce taux puisque la clientèle du Ministère des Finances ne peut pas varier.

M. Loucheur est au demeurant, sur ce point de l'avis de M. TARDIEU. Il pense que la variation du change ne tient pas aux considérations budgétaires.

Le député du Nord conclut en disant qu'il n'était pas de ceux qui avaient poussé le Gouvernement à certaines opérations, mais, qui par leur insistance ont elles-mêmes facilité le succès de la politique française.

La discussion se poursuivra jeudi.

Séance cet après-midi, pour recevoir les douzièmes votés par le Sénat.

L'ouragan sévit en Bretagne

Dournaenez, 27. — Dans la soirée d'hier et cette nuit, un ouragan d'une extrême violence s'est abattu sur notre région.

La mer est démontée et l'on est inquiet sur le sort de nombreux bateaux qui doivent rentrer à grande pêche.

Sur terre de nombreux arbres ont été brisés par la violence du vent.

L'exhumation des soldats Belges

Cherbourg, 27. — L'exhumation de 23 corps de soldats belges a commencé au cimetière de Cherbourg, en présence de délégués du Ministère de la Guerre Belge.

Des wagons spéciaux attendent en gare. Dans deux jours, les corps y seront déposés et rapatriés en Belgique.

Le Parquet de Béthune fait arrêter un voleur, à Paris

Paris, 27. — Sur mandat du Parquet de Béthune, Fernand Frot, boulanger, 24 ans, 29, rue des Saules, a été arrêté pour vol.

Chez les Juges de Paix

Sont admis à bénéficier de l'élevation de traitement à titre personnel, les juges de paix dont les noms suivent :

MM. Brasseur, à Cassel (Nord) ; Lelieu, à Devens ; Carlier, à Hesclain ; Fresnoye, à Campagne-les-Hesclain (Pas-de-Calais).

La Journée Sportive

La Causerie du Mercredi

Le Football : Ses règles ; Ses termes (1)

DE L'ENTRAÎNEMENT

Nous voudrions, en quelques lignes, donner aux footballeurs, jeunes et vieux, les conseils essentiels et nécessaires, pour se trouver dans les meilleures conditions possibles, au moment où s'ouvre la saison et pendant qu'elle bat son plein. Si l'on veut, en effet, être bon joueur, il faut s'entraîner sans cesse pour perfectionner les qualités physiques que l'on possède, ou acquérir celles dont on est dépourvu.

S'il s'agit de conditions athlétiques, il faut posséder d'abord la souplesse. On la trouvera en pratiquant consciencieusement le saut en longueur et en hauteur.

Cette qualité est essentielle pour le portier appelé à arrêter des balles dans toutes les positions, de face, de biais, en plongeant, en sautant, etc. Il faut ensuite acquérir la vitesse et plus particulièrement exceller dans le démarrage qui doit être le plus rapide possible. Chaque joueur devrait s'entraîner, sur 100 mètres et mieux encore sur des distances variant de 20 à 30 mètres.

C'est avec ces qualités nous avons vu l'an dernier, des footballeurs réputés, les Dubly, Wattine, Verquin, etc., améliorer leur vitesse en prenant part à plusieurs épreuves athlétiques. L'entraînement sévère auquel ils se sont soumis leur a donné d'excellents résultats.

A ces deux conditions, il faut ajouter la souplesse qu'il s'agit d'acquérir en pratiquant consciencieusement le saut en longueur et en hauteur. Outre ces qualités générales que, de reste, tout athlète digne de ce nom doit posséder, il en est d'autres qui sont plus spéciales au joueur d'association. Elles découlent de la nature même du jeu.

Il est donc nécessaire, sans insister davantage sur ce sujet, que le joueur s'exerce le plus souvent possible, à conduire un dribble, à tirer, à passer, à tirer à la tête, à shooter avec précision. De même, il devra passer maître dans l'art de bloquer une balle et de la recevoir dans toutes les positions.

Outre ces modes d'entraînement, il en est un troisième que nous ne saurions trop recommander aux fervents du ballon rond.

Le dimanche en général, on dit égarément qu'il est le seul jour dont dispose un joueur (surtout un ouvrier) pour s'entraîner, mais, en bonne saison (c'est-à-dire pendant les mois de mai à septembre), il peut distancer quelques heures dans la semaine, pour se maintenir en forme.

Sans doute, il n'a pas toujours le temps de s'entraîner soi-même, ou de s'entraîner collectivement, mais il peut chez lui, acquérir du souffle, des muscles et conserver ou améliorer son état physique.

Pour cela, il faut chaque matin qu'il fasse des mouvements d'assouplissement, mettant en jeu les pectoraux et les muscles dorsaux ; des mouvements respiratoires, correctement exécutés lui constitueront le souffle nécessaire pour jouer toute allure et de bout en bout une partie sans traîner lamentablement sur le terrain. On préconise, pour faire travailler les muscles des jambes et se maintenir en forme, le saut à la corde. On dit également que cet exercice ne devra pas dépasser trois minutes. Ce sport, en général, est très peu pratiqué chez nous.

On dit aussi que nul ne sera jamais bon footballeur s'il fume ou boit avec excès et s'il ne pratique une excellente hygiène.

En ce qui concerne le premier point, ce n'est pas à voir, car cela n'est pas plus mal. Quant à boire, on peut certes, après une partie bien gagnée, la fêter en trinquant avec ses collègues de club, parfois même à la fête se prolongeant le lendemain, on a peut-être un peu mal à la tête, mais le dimanche suivant chacun est frais et dispos à son poste.

H. F.

(1) Voir le journal des 11, 18, 25 janvier, 1er, 8, 15, 22 février.

Football-Association

La Coupe de France

LE F. C. DE CETTE EST DISQUALIFIÉ

Notre confrère, l'Echo des Sports a publié sous le titre : « Le F. C. de Cette disqualifié de la Coupe de France », la note suivante :

« Le Bureau de la Fédération Française de Football a, hier soir, admis la réclamation de l'A. S. F. sur la qualification du joueur suisse Kramer.

Le bureau a donné mandat à l'A. S. F. de faire connaître les anciens champions unionistes qui joueront dimanche au Stade Pershing contre le Stade Rennais.

Calendrier de la Poule finale de Promotion

Il était entendu que les deux clubs classés premiers des districts Terrien, Artois et Valenciennes-Cambrai disputeraient une poule, afin de désigner les deux clubs qui, la saison prochaine figureraient en groupe B, division d'honneur.

Le bureau de la Ligue du Nord de la F. F. A. a élaboré le calendrier de la poule finale à participer : Sporting-Club Fivois ; O.S.C. Fivois ; Fédération Française de Football de Caudry et l'Association de Caudry pour la région Artois ; le Stade Béthunois et le Racing-Club de Lens pour la région Valenciennes-Cambrai.

MATCHES ALLER

4 mars. — O. S. Halluin — A. C. Cambrai. S. C. Caudry — Stade Béthunois. R. C. Lens — S. C. Fivois.

14 mars. — S. C. Caudry — O. S. Halluin. S. C. Fivois — A. C. Cambrai. Stade Béthunois — R. C. Lens.

18 mars. — O. S. Halluin — S. C. Fivois. R. C. Lens — S. C. Caudry. A. C. Cambrai — Stade Béthunois.

22 mars. — R. C. Lens — O. S. Halluin. Stade Béthunois — S. C. Fivois. S. C. Caudry — A. C. Cambrai.

27 mars. — O. S. Halluin — Stade Béthunois. A. C. Cambrai — R. C. Lens. S. C. Fivois — S. C. Caudry.

LES MATCHES DU DIMANCHE 4 MARS

Sur le terrain de la J. S. S. B., nos deux premières équipes recevront nos amis de Paris. Le match sera très intéressant.

— A 13 h. 30, équipe 2 de la Jeunesse Sportive Socialiste de Bohain contre équipe 2 de l'Union Sportive des Coopérateurs de la Rive Gauche.

— A 15 heures, équipe 1 contre équipe 1 de l'Union Sportive des Coopérateurs de la Rive Gauche.

DEMANDES DE MATCHES

SPORTING-CLUB FIVOIS

Equipe 2 : 15 et 22 avril, 6, 13, 20, 27 mai.

Equipe 3 : 22 et 29 avril, 6, 13, 20, 27 mai.

Equipe 4 : 29 avril, 6, 13, 20, 27 mai.

Equipe 5 : 18 mars, 22 avril, 6, 13, 20, 27 mai.

Equipe 6 : 1er et 25 avril, 6, 13, 20, 27 mai.

Equipe 7 : 1er, 8, 15, 22 avril, 6, 13, 20, 27 mai.

Jeunesses : 8, 15, 22 avril, 6, 13, 20, 27 mai.

Ettoile Club Lillois

Les équipes premières sont convoquées à la réunion du mercredi 23 février, à 20 heures. Présence indispensable.

Association Sportive d'Hallemmes

A. S. H. mixte bat C. S. Hallemmes (1) par 3 buts à 1.

A. S. H. (2) bat Quille Lillois (1) par 3 à 0.

A. S. H. (3) est battu par U. S. D. M. L. par 1 but à 0.

Les membres actifs et supporters sont priés de bien vouloir assister à la réunion générale qui aura lieu mercredi 23 février chez M. Billot, rue Denon. La présente invitation lèvera lieu de convocation.

O. S. Halluin

O. S. H. (1) battu par le Club Sportif de Calonne (1) par 1 à 0.

O. S. H. (2) bat Racing-Club de Roubaix (1) par 3 à 0.

O. S. H. Juniors A bat A. S. T. Juniors, par forfait.

O. S. H. Juniors B. bat Excelsior-Tourcoing Juniors B, par 1 à 0.

Patriote d'Aspin

Equipe (1) bat Fresnes F. C. (2) par 6 buts à 1. Bien que jouant à huit, Annin réussit à s'imposer.

Equipe (2) bat U. S. Morignac par 2 buts à 0.

Dimanche 4 mars, les équipes 1 et 2 de la Patriote Anzoinne iront à Hallemmes se mesurer avec les équipes de l'A. S. R. pour la coupe organisée par ces derniers.

Le Club Français à Denain

Les rencontres pour le Championnat du Nord étant à nouveau interrompues, l'U. S. Denain a conclu un beau match pour dimanche prochain 4 mars. Il se disputera sur le terrain municipal des Sports à Bayard. Il mettra aux prises nos locaux contre le Club Français, un des meilleurs clubs de la Capitale. Ce sera certes une belle démonstration de jeu que ne voudront pas manquer les amateurs de « ballon rond ».

Ettoile Sportive de Bully

A Drocourt, pour la coupe d'Artois, Série B, l'E. S. de Bully bat l'U. S. Drocourt, par 7 à 1.

A Bully, l'E. S. Bully (2) bat U. S. Neux (3), par 10 buts à 0.

A Neux, l'E. S. Bully (1) bat U. S. Neux (4) par 5 buts à 0.

Avant-Garde de Grenay

GRENAV. — L'avant-garde de Grenay, équipe première recevra sur son terrain la Ire équipe de l'U. S. de Valenciennes. Le match aura lieu au stade municipal de Valenciennes, dimanche 4 mars, à 14 heures. Les arbitres seront MM. Millevoye, arbitre désigné, M. Debout dirige la partie. Au repos, Grenay 2 buts, l'U. S. 0.

Le 4 mars, l'avant-garde de Grenay donnera, au stade municipal de Valenciennes, un match amical. Grenay 2 buts, l'U. S. 0.

En lever de rideau l'A. G. S. bat C. S. par 2 buts à 1.

Le 4 mars, l'avant-garde de Grenay recevra l'équipe première par 3 buts à 1.

Association Sportive de Berlin

A. S. Berlin (1) bat A. S. de Courrières (1) par 6 buts à 1.

Club Français de Valenciennes recevra dimanche 4 mars, à 14 heures, l'équipe première de l'U. S. de Valenciennes. Le match aura lieu au stade municipal de Valenciennes, dimanche 4 mars, à 14 heures. Les arbitres seront MM. Millevoye, arbitre désigné, M. Debout dirige la partie. Au repos, Grenay 2 buts, l'U. S. 0.

Le 4 mars, l'avant-garde de Grenay donnera, au stade municipal de Valenciennes, un match amical. Grenay 2 buts, l'U. S. 0.

En lever de rideau l'A. G. S. bat C. S. par 2 buts à 1.

Le 4 mars, l'avant-garde de Grenay recevra l'équipe première par 3 buts à 1.

A la J. S. Socialiste de Bohain

LES VICTOIRES SUR LES PARISIENS

La J. S. S. B. première équipe recevra dimanche 4 mars, à 14 heures, l'équipe première de l'U. S. de Valenciennes. Le match aura lieu au stade municipal de Valenciennes, dimanche 4 mars, à 14 heures. Les arbitres seront MM. Millevoye, arbitre désigné, M. Debout dirige la partie. Au repos, Grenay 2 buts, l'U. S. 0.

Le 4 mars, l'avant-garde de Grenay donnera, au stade municipal de Valenciennes, un match amical. Grenay 2 buts, l'U. S. 0.

En lever de rideau l'A. G. S. bat C. S. par 2 buts à 1.

Le 4 mars, l'avant-garde de Grenay recevra l'équipe première par 3 buts à 1.

Cyclisme

Le Criterium Cycliste, Amateurs du Nord de la France

Demain 1er Mars

Nous approchons de la date d'ouverture des engagements du Criterium Cycliste Amateurs du Nord de la France, que le « Réveil du Nord » organise le 3 juin prochain, avec le concours de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord.

Ainsi que nous l'avons dit, les engagements seront reçus dès demain jeudi (mars 27) à 15 heures et de 10 à 11 heures, au « Réveil du Nord », 385 bis, rue de Paris à Lille.

Les concurrents, en s'inscrivant, devront remplir la formule que la Fédération, sur leur demande, leur a envoyée en y joignant le numéro de la carte et la somme de trois francs.

A ce sujet, nous avons déjà reçu quelques engagements, mais nous ne pourrions les accepter que si les intéressés, complètent la feuille spéciale d'engagement. Nombre d'entre eux ont omis d'indiquer le numéro de la Carte de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord. Nous rappelons que le secrétaire, M. Vanstavel, 12, rue de Cambrai, à Lille, se tient à la disposition des clubs ou des membres individuels, pour leur donner satisfaction.

Le coût de la carte est de deux francs. Les concurrents habitant la région de Lille pourront, jeudi, tous les jours, retirer leur carte, auprès d'un membre du Comité de la Fédération se tiendra en permanence au « Réveil du Nord ».

Si nous en jugeons par l'avalanche de lettres que chaque jour le courrier nous apporte, nous pouvons être assurés des nombreux succès que le Criterium Cycliste dépassera de loin le succès escompté.

A demain donc, MM les futurs concurrents.

Un nouveau Club à Lille

UNION VELOPEDIQUE MOULINOISE

On nous annonce la formation d'un club cycliste qui prendra le nom de : Union Vélopedique Moulinoise. Ce club fondé sur des bases solides lance un pressant appel à tous les jeunes gens amateurs de ce sport.

La saison de printemps sera ouverte le 1er mars. Les dirigeants espèrent faire connaître le Club et faire triompher les couleurs de l'U. V. M.

Les adhésions sont reçues au siège, 4, rue du Faubourg-Arras, Lille.

Boxe

Le prochain Gala de l'A. S. de Roubaix

PIET HOBBAN, CHAMPION D'EUROPE, EN EXHIBITION

Les premiers, nous avons annoncé, la venue à Roubaix de Piet-Hobban, champion d'Europe. Le sympathique Belge se produira en exhibition le 4 mars, avec son professeur de Paris, au cours du gala organisé salle des fêtes de la rue de l'Étoile, le club du doyen l'A. S. Roubaix. Le programme d'ailleurs très chargé, verra la rentrée de l'eroi, ex-champion de Belgique, qui sera opposé au nègre Battling, Marchard, vainqueur de Panopolis par K. O. au 2e round, puis de Bruxelles, vainqueur d'Orléans contre Louis Delva.

Gianvittori sera en présence de Lambton, vainqueur de Guisez, Ingrand, Dault, par K. O. Hubler, vainqueur de Valenciennes, vainqueur de De Smet, champion de Belgique.

En 6 rounds, Potteau et Vanhelvoort seront opposés sur Tourcoing à Vanhelvoort et Kibben.

La fanfare de l'Union musicale Roubaissienne se fera entendre entre les combats. La location est ouverte dès maintenant au siège, 4, rue du Chemin de Fer, à Roubaix. Nous pourrions donner le record de ce champion Piet-Hobban.

Un Grand Gala de Boxe à Arras

MASCAPO EN EXHIBITION PHILIPPO CONTRE DETHIERE TALMANT CONTRE ROQUIEZ

Un programme de choix a été élaboré pour encadrer l'exhibition du fameux espoir français Mascapo (4) qui la Fédération Française vient d'attribuer la grande médaille d'or en récompense de ses magnifiques victoires sur les meilleurs poids-plumes français : Strivain, Drouhin, Galliard, Destillon, etc. et sur le belge Arthur Wines (ex-champion d'Europe).

Pour sa rentrée sur le ring de combat, notre compatriote Dethiere (professeur de l'Arras-Boxing-Club) se heurtera en 10 rounds, au redoutable catalan Philippo qui a fait match nul avec Charles Lhéris, en novembre dernier, à Arras.

Voici d'ailleurs un aperçu de leur record :

PHILIPPO (Catalan), vainqueur de : Fourie, Géo Rémy, Chabert, Brocchi, Brocchi, Marquès, Richard, Lepers ; des anglais Max Williams, Ted Cook, Ernie Jones, Young Andrews, etc. ; fait match nul avec Lhéris et Canclier vainqueur de Lhéris.

DETHIERE (Arras), ex-champion du Nord, vainqueur de : Denisse, Vermeulen, Fossette, Clevier, Legros, Carré, Capelle, Demey, Cossette, Herbert, Allard, Asst, Grandjean, Pavier, Joe, Dame, Schwarz, Olive, Géo Berger, Saycane, etc.

Le second 10 rounds ne cédera en rien au premier. Talmant (d'Aspin), qui vient de combattre avec succès les meilleurs poids légers et belges, rencontrera le populaire Marcel Roquiez ; encore une bataille qui promet d'être très intéressante.

Record de TALMANT (Aspin), entraîneur de Mascapo, vainqueur de : Brouffail, Duhamel, Serpent, Cuisot, Bailleux, Bigot Van Merck, Blotiaux, Nirepo, Benoit Ricy et Roo Blain.

Record de ROQUIEZ (Arras), champion du Nord et du Pas-de-Calais (poids coq), vainqueur de : Lecocq, Baral, Blotiaux, Hublard, Weschmoel, Morel, Collot, Léo Jim, Ducreux, Vandelle Géo André, etc. match nul Jeanne (Amiens) et Géo André.

Les combats en 6 rounds, parfaitement équilibrés, précéderont les grands combats : les meilleurs poids-plumes de la région.

Luf e

Le Gala de Charité du 4 Mars

Le magnifique programme mis sur pied pour le gala sportif de charité qui aura lieu dimanche prochain à 17 heures, au Palais de la Charité, à Lille, mérite l'attention unanime.

La venue de Nilles, le champion de France poids lourds qui se produira en exhibition avec Ebera, ex-champion de France amateurs et le combat Bricolo-Léonard, conclu pour 15 rounds de 3 minutes auxquels s'ajoutent les trois rounds de 3 minutes entre Vanhulle et Charlie Sauvage, Bolser et Vrand, Michaud jeune et Joe Charles et enfin le match-début Lemaire-Deraz qui est le prélude de la réunion et constituera la dernière apparition de Lemaire en lutte de combat. Tout conspire à assurer au gala du 4 mars un succès d'autant plus considérable que le bénéfice de la réunion doit aller aux mutilés. Or, on ne fait jamais appel en vain aux sportifs lorsqu'il s'agit d'une bonne cause à accomplir.

Cette fois, en accomplissant une bonne action, les sportifs assisteront à une réunion de choix susceptible de satisfaire les plus difficiles.

Il y aura du sport et du meilleur dimanche au Palais Rameau, où la grande foule se dressera devant plus de 7000 personnes. Ne manquez pas le sport et la charité.

Louis Lemaire à l'entraînement

Le lutteur Louis Lemaire fera son entrainement public jeudi de 7 heures à 9 heures, au soir, en la salle de « Trianon-Lyrique », 17, rue d'Amiens. Entrée gratuite, ouverture des portes à 6 heures et demi.

Hipplisme

Courses d'Auteuil

1re COURSE. — 1. Haller, Morv, 35.50, 31.50, 28.50 ; 2. Kermesse IX, Jayot, pl. 57.

2e COURSE. — 1. Sersale, L. Dufour, 28.50 ; pl. 16 ; 2. Sprug Song, R. Ferré, 19.50.

3e COURSE. — 1. Porte Glave, Hervé, 6, 17, 4, pl. 12.50 ; 2. G. de la Roche, pl. 12.

4e COURSE. — 1. Boy Frère, R. Barthe, 5, 17, 10, 10, 10.

5e COURSE. — 1. Pergola, G. Partemont, 6, 17.50.

EN ORIENT

La roche tarpeienne pour Mustapha Kemal

Londres, 27. — De sérieuses difficultés se préparent en Anatolie, en raison des efforts faits par une opposition de plus en plus grande à Angora en vue de chasser Mustapha Kemal du pouvoir.

Ismet Facha aurait menacé de démissionner si sa politique n'était pas approuvée.

L'Assemblée générale siège à huis clos à Angora

Constantinople, 27. — L'Assemblée nationale se réunit à 13 heures.

Elle siège à huis-clos.

Ismet-Facha fournira des explications sur la conférence de Loussane, puis exposera le contre-projet gouvernemental, dont la discussion a été renvoyée samedi.

Le Pape songe à s'adresser du Vatican

Rome, 27. — En recevant, il y a peu de temps, plusieurs évêques français, Pie XI aurait dit textuellement qu'il ne désespérait pas de pouvoir faire un pèlerinage à Lourdes, avant de mourir.

Illes sermons, rapportés et répétés ont fait sensation.

On les a rapprochés des bruits qui circulent sur un accord qui interviendrait prochainement peut-être entre le Quirinal et le Vatican.

D'Annunzio est promu général turc

Un dépêche de Giardone aux journaux de Rome annonce que Gabrielle d'Annunzio a accepté le commandement suprême honoraire de l'armée ottomane.

D'Annunzio, dans ses rapports avec ses nouveaux camarades signe en langue turque, ayant traduit son nom dans cet idiome oriental. Le commandant aurait assuré aux emissaires kémalistes qu'il serait disposé, à l'occasion de passer même à l'action.

Les insignes du grade, consistant en un fez avec ornements, ont été offerts au nouveau général.

L'identification des héros morts

En procédant à des fouilles sur les champs de bataille d'Artois, il vient d'être retrouvé :

1° A Souchez, sur Bois Carré, le corps d'un soldat français sur lequel on a retrouvé une plaque d'identité portant les indications ci-après : Chaoula Mar Falar, 3e Cie, matricule 4545.

2° A Souchez, côté 140, le corps d'un soldat français sur lequel on a retrouvé une plaque d'identité portant les indications ci-dessous : Boudry Henri, classe 1910, matricule 84, recrutement Dunkerque.

Renseignements fournis par le Comité de Lorette, 4, rue des Fouris, à Arras, qui se tient à la disposition des familles, pour les aider dans la recherche de leurs disparus.

La Maison du Mystère

GRAND ROMAN D'AVENTURES ET D'AMOUR PAR JULES MARY

Mis à l'écran par la Société des films "ALBATROS" et édité par la Société d'exploitation des films "Éclipse"

TROISIEME PARTIE

Deux cœurs ardents de femmes

Elle avait envie... lui crier, à cette épouse en larmes, de celle qui se croyait veuve : — Console-toi, reprends courage... Ton mari, je l'ai revu... Il est près de nous... Et lui qui est si misérable, qui court tous les dangers, proie que le bagne ressaissait à la moindre imprudence, il veille sur nous, prêt à nous protéger, lui si faible, malgré tout...

Savoir cela, ce serait un bonheur immense pour elle, une réminiscence dans la mort lente qui la saisissait de partout... l'arrêt de tous les désespoirs...

Julien Villandri avait ordonné : — Tu ne trahiras pas mon secret... pas même à ta mère !

Elle avait, cette enfant, le culte de son père, une adoration pour lui. Tant que son berceau vivrait, quelle n'en serait pas déesse, elle se traitait. Mais qui lui délaissait ? Ce était-il, ce père tant chéri ? Ce père qui était près d'elle et qui se cachait ?

gnol, familier de la maison, se mit à chantonner...

Parmi les ténébreux, des baisers tendres s'échappèrent entre la mère et la fille...

Puis, des mots crus, de ces mots vagues que seuls des initiés comprennent.

— Mère !

— Mon enfant !

— Jamais... ! n'est entré ici ?

Elle sentit contre elle le geste de révolte de l'épouse...

— Jamais !

L'enfant se disait : — Quand je saurai où il se cache, c'est ici que